



CONSTRUCTION

## Déclaration de grève

© SIT

**Les patrons veulent démolir la convention des maçons : plus d'heures, moins de salaire et droits supprimés. Les travailleurs se mobilisent pour refuser l'inacceptable.**

**Convention nationale** • Les travailleuses et travailleurs de la construction ne s'y étaient pas trompés : la Société suisse des entrepreneurs (SSE) cherche à démanteler la Convention nationale (CN) et à imposer des journées interminables pour moins de salaire. Mais les maçons ne se laisseront pas faire. Pour barrer la route aux projets destructeurs de la SSE, une seule réponse : la grève.

### LES MAÇONS VOTENT LA GRÈVE

Tout au long du mois de septembre, SIT et UNIA ont mené une large consultation sur les chantiers afin de décider

des mesures d'action à entreprendre. Les bulletins de vote ont été dépouillés lors d'une assemblée générale qui s'est déroulée le 26 septembre dernier. Le résultat est sans appel : 94 % des travailleurs qui se sont exprimés ont voté la grève, les 3 et 4 novembre 2025.

À travers ce moment démocratique exemplaire, les maçons ont démontré une détermination sans faille à combattre les attaques patronales sans précédent à l'encontre de leurs conditions de travail.

### LES MASQUES SONT TOMBÉS

Dès mars, les maçons ont lancé la mobilisation, redoutant de violentes

attaques. Le 7 juillet, lors de la première séance de négociations, leurs craintes se sont confirmées. Alors que la SSE reconnaît elle-même qu'il est de plus en plus difficile de trouver du personnel capable d'assumer le travail sur les chantiers dont la pénibilité n'est plus à démontrer, ses négociateurs n'ont rien trouvé de plus indigne et méprisant que de lancer une véritable campagne de destruction massive des acquis sociaux prévalant encore dans la branche.

**SUITE EN PAGE 4 >>>**

### IMPÔTS

Alors que la valeur locative est supprimée, il est urgent de remettre l'ouvrage de la réévaluation de la valeur fiscale des immeubles sur le métier. **5**

### DISCRIMINATIONS

Avec le soutien du SIT, des femmes sans-papiers dénoncent leur manque d'accès à la justice et la maltraitance de la police. **6**

### VOTATIONS

Découvrez les positions du SIT sur les votations du 30 novembre prochain : initiative pour l'Avenir, soins dentaires, service citoyen, campagne Masset, mais aussi sur l'annulation de la votation sur la LHOM. **7-8**

### SERVICES PUBLICS

Sans surprise aucune, le projet de budget de l'État passe au rouge après les baisses d'impôts, et le Conseil d'État annonce des mesures d'économie sur le dos du personnel et des plus précaires. Manifestation le 30 octobre. **9**

### LOGEMENT

Les loyers ne font qu'augmenter, alors que les sociétés immobilières font des profits indécents. Appel à signer une initiative fédérale et un référendum cantonal. **12**

### ENTRETIEN

Après dix ans, respectivement six ans à la présidence du SIT, Diego et Ana Paula remettront leur mandat au prochain Congrès du SIT. Entretien. **13**

## Billet de la présidence

Cela a commencé il y a 59 numéros en arrière du SIT info, dans le n° 5 de septembre 2015 plus exactement, désignée comme une collaboration régulière de la « présidence du SIT<sup>1</sup> » dans l'impresum de la dernière page du journal que vous tenez entre vos mains.

Au gré de l'actualité, il a été question d'inégalité économique, de la courbe de Kuznets, en évoquant des auteurs tels que Thomas Piketty ou encore Emmanuel Todd ou Henry George pour traiter d'anthropologie politique et sociale, de progrès ou de l'inégalité de la répartition des richesses, thème de notre 17<sup>e</sup> Congrès en 2016.

Au-delà de nos frontières cantonales, le syndicalisme en Colombie (terre qui m'a vu naître), s'est invité dans ces colonnes, que cela soit illustré par la violence antisyndicale (assassinats dans le Valle del Cauca chez Nestlé en 2018), occasion pour défendre l'initiative « multinationales responsables », ou d'évoquer Simona, jeune militante colombienne de « première ligne », bouclier humain lors des assauts de la police militarisée anti-émeutes, contre les cortèges de la grève générale à Bogota (2021).

En 2017, pour « En finir avec l'hypocrisie » avec « Papyrus », un vent d'espoir s'est ouvert avec 2390 régularisations des sans-papiers, succédé par le bilan « Parchemins » (étude sur les conditions de vie des personnes régularisées) en 2023.

Le tourbillon du temps a continué sur cette intense décennie (2015-2025) : des gilets jaunes en France, du #TrumpNotWelcome au WEF de Davos, aux Paradise Papers (fuites de données dans les paradis fiscaux mettant à jour corruption, pillage des caisses publiques et conflits d'intérêts) entre 2017-2018. Ont suivi les temps de pandémie Covid-19 en 2020 et la question de l'indemnisation de la perte de revenu des salarié-e-s précaires du fait des mesures de lutte contre le coronavirus, alors que nous votions sur le salaire minimum légal (septembre) et que nous appelions de nos vœux un changement disruptif sociétal pendant ce bouleversement mondial.

De la construction des luttes d'aujourd'hui et de demain (18<sup>e</sup> Congrès de 2019), en passant par la convergence des luttes et la décroissance, nous avons revendiqué syndicalement la justice sociale et la transition écologique (19<sup>e</sup> Congrès de 2022). Avec la disparition du lac Poopó (Bolivie) et de son « peuple de l'eau », il aura fallu condamner la stigmatisation judiciaire de l'activisme climatique (affaire Jeremy) et appuyer la « Marche Bleue », une « marche du sel » pacifique et moderne (2023).

L'algorithme PageRank de Google, les gains de productivité et l'intelligence artificielle, passeront sous l'œil critique du salariat syndical, tout comme l'USS sous l'angle de la démocratie interne.

Fin 2025, c'est le 20<sup>e</sup> Congrès sur le militantisme (aussi évoqué), les 40 ans du SIT (changement de nom) et ceci était mon 60<sup>e</sup> billet...

Un immense bravo à toutes et tous pour ce beau chemin parcouru et merci! ♦

Diego Cabeza



1 Je tiens à remercier ici les vice-président-e-s qui ont également contribué à ces colonnes : Jorge-Alejandro Munóz (en 2016), Alberto Fernandes (entre 2017-2021), Ana Paula Ferraz (entre 2018-2024) et Nancy Aguirre (entre 2023-2024).

## SOMMAIRE

### ÉDITO

Contre la politique du parking **p3**

### ACTUALITÉS

Victoire contre les lois corsets **p4**  
Encore des cadeaux fiscaux aux propriétaires? **p5**  
Bloquons tout **p5**  
Agressées, dénoncées, renvoyées **p6**

### VOTATIONS

Référendum confisqué par le Conseil d'État **p7**  
Ne plus choisir entre faire ses courses et soigner ses dents **p7**  
OUI à une initiative capitale pour notre avenir **p8**

### SECTEURS

Chronique d'un déficit annoncé **p9**  
Rentrée difficile au DIP **p10**  
Mobilisation nationale du personnel de la santé **p11**

### LOGEMENT

Loyers abusifs : ça suffit! **p12**  
Pas de déclassé sauvage à Seymaz-Sud **p12**

### ENTRETIEN

Maintenir la flamme **p13**



**syndicat**

interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs

## HORAIRES

La réception téléphonique est ouverte du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 022 818 03 00  
Les contacts par e-mail sont à privilégier : [sit@sit-syndicat.ch](mailto:sit@sit-syndicat.ch)

## PERMANENCES DU SIT

**Construction, parcs et jardins, nettoyage**  
Permanences physiques :  
mardi de 15 h à 18 h et jeudi de 16 h à 18 h 30

### Tertiaire privé

(Hôtellerie, restauration, économie domestique, industrie alimentaire, esthétique, coiffure, services, garages, horlogerie, industrie, commerce, médias, transports, finance, etc.)  
Permanences physiques : mardi et jeudi de 14 h à 17 h

### Santé, social, secteurs public et subventionné

Permanences physiques : mardi de 9 h à 12 h et mercredi de 14 h à 17 h

### GIAP-ACG

permanence physique : mercredi de 10 h 30 à 12 h 30

### Salarié-e-s sans statut légal

Permanence physique : mercredi de 14 h à 17 h

### Service des impôts pour les membres uniquement

Le service des impôts du SIT continue de répondre aux membres au 022 818 03 20 ou [impots@sit-syndicat.ch](mailto:impots@sit-syndicat.ch)

## CAISSE DE CHÔMAGE DU SIT

Permanences physiques (inscriptions) :  
Rue de Montbrillant 38, lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 13 h.  
Permanences téléphoniques : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h au 022 818 03 33

**Attention, certaines permanences peuvent être annulées, vérifiez sur le site du SIT avant de venir.**

## CONTACTEZ-NOUS

16, rue des Chaudronniers  
case postale 3135, 1211 Genève 3  
tél. : +41 (0) 22 818 03 00  
fax : +41 (0) 22 818 03 99  
courriel : [sit@sit-syndicat.ch](mailto:sit@sit-syndicat.ch)  
web : [www.sit-syndicat.ch](http://www.sit-syndicat.ch)



# Contre la politique du parking

On peut bien sûr pousser un ouf de soulagement : l'alliance d'extrême-droite a échoué à faire entrer l'un des leurs au Conseil d'État. Car malgré les dénégations du candidat UDC et les cris d'orfraie de ses soutiens politiques et patronaux, il faut bien appeler un chat un chat : l'UDC est un parti d'extrême-droite.


Un parti qui fait son beurre électoral sur la haine des étrangers-ères, qui n'hésite pas à alimenter celle-ci en désignant les migrant-e-s comme boucs émissaires de tous les maux que lui-même provoque. Voilà donc un parti profondément antisyndical, qui dézingue systématiquement le droit du travail, le droit de grève, et les mécanismes de régulation du marché du travail (salaires minimaux obligatoires et dispositifs de contrôle), et accuse ensuite les travailleurs-euses migrant-e-s (dont l'économie a besoin) d'être responsables du chômage et des abus patronaux qu'ils-elles subissent. Voilà un parti qui prétend « défendre le pouvoir d'achat », mais qui ne garantit que celui des riches à coup de baisses

d'impôts, et protège avec constance le racket des assurances maladie, en accusant les migrant-e-s d'être responsables de la hausse des coûts de la santé. Un parti qui s'oppose au contrôle des loyers, favorise l'enrichissement illégitime des propriétaires et la spéculation immobilière, en accusant ensuite encore une fois les migrant-e-s d'être responsables de la pénurie de logements et des loyers trop élevés. Voilà un parti qui se prétend « populaire », mais qui déconstruit méthodiquement toutes les assurances sociales, chômage, AI, retraites, en accusant les migrant-e-s d'en « abuser », tout en garantissant l'impunité des patrons-voyous qui enchaînent faillites frauduleuses sur faillites frauduleuses. Un parti qui prétend « défendre nos belles montagnes », mais qui s'oppose à toutes mesures de lutte contre le réchauffement climatique, en accusant la prétendue « surpopulation étrangère » d'en être responsable, et en profitant au passage de relancer l'industrie nucléaire. Un parti qui se prétend soucieux d'une gestion efficiente des deniers publics, qui taille à la hache dans les services publics, mais qui dilapide des milliards pour l'armée, tout en collectionnant les

fiascos (tiens, là ça devient difficile d'en accuser les étrangers-ères, alors autant laisser faire). Un parti qui se prétend « démocrate », mais qui ne respecte les votes populaires que quand ça l'arrange, s'oppose farouchement à l'extension des droits politiques des immigré-e-s tout en durcissant les conditions d'accès à la naturalisation, et s'attaque sans sourciller au droit de manifester, allant jusqu'à préconiser de tirer à balles réelles et à embastiller les « auteurs de troubles » aussi longtemps que possible sans autre forme de procès. Enfin, un parti qui a fait de la résistance aux revendications égalitaires et émancipatrices du mouvement féministe son nouveau combat, au nom de la « tradition » et en osant prétendre que les violences sexuelles seraient un produit importé...

L'UDC ne serait donc pas d'extrême-droite ? « Allez voir les parkings des immeubles gérés par des fondations de droit public : elles sont pleines de Mercedes et de BMW. On se demande s'ils n'ont pas des activités illégales pour les financer ». Nous y sommes : les pauvres sont des voleurs ! Et à qui doit-on cette pépite ? Trump ? Le Pen ? Wiedel ? Farage ? Meloni ? Orban ? Non : Dugerdil dans la Tribune de Genève du 11 octobre 2025.

Il fût un temps où l'UDC était un épiphénomène insignifiant à Genève, une amicale folklorique qui prêtait à sourire, marginalisée également par une droite et un patronat allergiques à ses outrances, et encore animée par quelques convictions humanistes dont celle que la paix sociale était une valeur supérieure qui valait bien quelques mécanismes de redistribution des richesses. Or, s'il est un enseignement à tirer de cette campagne électorale, ce n'est pas la prétendue nouvelle force de l'UDC à Genève, mais bien l'abandon définitif de ces valeurs par le PLR, par une partie de l'électorat centriste, et par la plus grande partie du patronat organisé. Une alliance à l'extrême-droite, qui n'a pas manqué au soir de sa défaite d'en tenir les « sans ligne politique claire » du centre pour responsables de celle-ci. Et d'avertir en vue des prochaines élections : « vous serez avec nous ou contre nous ». Voilà qui est limpide.

Nous, nous avons choisi notre camp. « Contre les fachos et les abus patronaux » disions-nous le 1<sup>er</sup> mai dernier. « Contre la politique du parking », pouvons-nous ajouter aujourd'hui. 

**Davide De Filippo**

## Appelons un chat un chat : l'UDC est d'extrême-droite

## VOTATIONS

# Victoire contre les lois corsets

Les lois corsets sont refusées dans les urnes à 54.81 % et 53.71%, par 41% de la population des votant-es qui se sont exprimé-es.

**Double référendum** • Nous avons réussi à convaincre une majorité de la population de voter contre les lois corsets. Un grand bravo aux militants et militantes qui ont tracté dans la rue, auprès de leurs collègues, voisin-e-s et autres, et à celles et ceux qui ont participé à la création des affiches et vidéos pour porter le discours syndical. Il a été difficile de combattre une droite qui, par des titres et des arguments trompeurs, tente de convaincre la population que des lois qui attaquent les services publics sont pour leur bien. Ce sont toujours les mêmes arguments qui reviennent. En parce qu'on ne le fera jamais assez, tentons de les déconstruire.

## VOUS AVEZ DIT GASPILLAGE ?

Là où la droite indique ne pas vouloir gaspiller, la gauche veut investir. Investissements pour le climat (rénovations de bâtiments, transports publics, protection de l'environnement etc.), pour la jeunesse (crèches, écoles, parascolaire, maisons de quartier, etc.), pour les retraité-es (EMS, IMAD, service des prestations complémentaires, etc.) et pour la population en général avec la myriade de services publics qui sont essentiels au fonctionnement d'une société qui se veut égalitaire.

## RÉPARTITION DES RICHESSES

Le système capitaliste, système économique dans lequel nous vivons actuellement, favorise la petite minorité de privilégié-e-s qui, en exploitant la classe travailleuse, peut se payer tout ce



dont elle a besoin et ce dont elle n'a pas besoin. Au contraire, les services publics, en offrant à la population des services dont elle a besoin, tendent à rétablir une forme d'égalité malgré

une répartition des richesses complètement déséquilibrée.

## GRÂCE AU SERVICE PUBLIC

Des services publics forts c'est un accès à l'éducation, aux transports, à la justice, aux soins, une prise en charge des personnes en situation de handicap, etc. pour tous et toutes. Ces services sont financés par l'impôt, qui est censé prélever plus à celles et ceux qui gagnent plus pour atténuer les effets liés aux inégalités salariales. Il ne s'agit pas d'« engraisser » des fonctionnaires mais de garantir des conditions de vie matérielle dignes pour la population dans son ensemble. Là où la droite veut limiter au maximum la contribution des riches qui peuvent se payer des services privés, et réduire le rôle de l'État à pas grand-chose de plus que la police et les prisons.

## LA DROITE NOUS MENT

Le discours de la droite tend, de manière générale, à nous faire croire que le système qu'elle impose est bénéfique pour la majorité. La droite va également trouver des boucs émissaires (les étrangers-ères, les chômeurs-euses, ...) pour faire croire que ces franges de la population sont responsables du manque d'accès aux services publics. Tout en créant des lois qui démantèlent ces services publics. C'est clairement plus simple de rejeter la faute sur celles et ceux qui peuvent plus difficilement se défendre plutôt que de remettre en question le système actuel.

## SYNDICALISME CONTRE CAPITALISME

Le syndicat est un outil parmi d'autres, pour lutter contre la minorité au pouvoir qui édicte des règles injustes pour la majorité. Les travailleurs et travailleuses, lorsqu'ils et elles s'unissent, ont le pouvoir de faire changer les choses. Il faut donc continuer à déconstruire leurs discours, en parlant des votations avec nos collègues, notre famille, nos ami-es, pour ne pas se laisser avoir par les discours d'une minorité qui n'œuvre pas, contrairement à ce qu'ils prétendent, pour le bien des travailleurs et des travailleuses. ♦

Alice Lefrançois

## CONSTRUCTION

# Les maçons en grève les 3 et 4 novembre prochain

<<<SUITE DE LA PAGE 1

## ENTREPRENEURS DE DÉMOLITION

Les patrons veulent en finir avec le calendrier des horaires, ce qui ouvrirait la porte au travail sur appel et rendrait toute vie familiale et sociale impossible. Ils exigent aussi la suppression de la durée maximale de travail, introduisant des semaines de 50 heures sans aucun supplément. Ils veulent imposer un quota de 250 heures supplémentaires et un quota de 150 heures négatives. En deux mots: la

flexibilité à outrance.

Côté salaires, ils veulent rayer de la carte les suppléments pour le travail du samedi, visent la disparition pure et simple du salaire minimum pour le personnel qualifié, refusent les augmentations générales, même en cas de renchérissement, et prétendent les remplacer par des hausses « au mérite ». Enfin, ils souhaitent réduire les indemnités maladie à 80 % avec possibilité de licencier plus rapidement.

Bref, le message des patrons aux maçons est limpide: c'est marche ou crève!

## REVENDEICATIONS SYNDICALES

Face à ces attaques, les syndicats SIT et UNIA défendent une vision radicalement opposée: rendre la branche attractive par de vraies améliorations. Les travailleurs exigent d'abord des journées plus courtes, pour ménager la santé et permettre une meilleure conciliation entre vie

professionnelle et familiale. Ils demandent aussi une indemnité pour la pause du matin, qui est déjà une norme dans d'autres métiers.

Ils exigent l'arrêt immédiat du temps de déplacement non payé. Ils réclament la suppression des pénalités salariales imposées aux jeunes à la sortie de leur apprentissage, alors même que les patrons se plaignent de pénurie de main-d'œuvre. Ils exigent une réglementation stricte pour mettre fin à la sous-traitance abusive et aux faillites frauduleuses qui gangrènent toujours le secteur. Ils demandent aussi l'instauration de critères contraignants pour encadrer le travail du samedi. Enfin, ils revendiquent la compensation du renchérissement et une augmentation de salaire digne de ce nom pour toutes et tous. ♦

Thierry Horner

## VOTATIONS

# Encore des cadeaux fiscaux aux propriétaires ?

Alors que la valeur locative est supprimée, il est urgent de remettre l'ouvrage de la réévaluation de la valeur fiscale des immeubles sur le métier.

## Redistribution des richesses •

Le front de la lutte des classes a subi un recul inquiétant le 28 septembre dernier avec notre défaite dans la bataille sur la valeur locative à l'échelle nationale. Bien que Genève, avec sa majorité de locataires, ait largement rejeté le projet (à deux tiers des voix exprimées), la Suisse l'a accepté à 57 %, emmenée par les partis de droite, majoritaires, et les cantons campagnards. Les conséquences financières étaient annoncées comme atteignant les 2 milliards de pertes pour les collectivités publiques, mais elles varieront selon la valeur du taux hypothécaire, et pourront être supérieures. Face aux pertes pour le financement des prestations publiques, il est urgent de stopper l'hémorragie, et de reprendre un autre dossier qui doit permettre que les propriétaires paient un peu mieux leur dû : celui de la valeur fiscale des immeubles.



© Julio Wolf

la valeur locative n'est pas un revenu *fictif* mais un revenu *en nature*, ce qui est bien différent. Ainsi, un-e travailleur-euse qui loge au domicile de son employeur voit le logement compté comme un revenu en nature, et le salaire en est le plus souvent diminué d'autant. Cette différence (la valeur du logement) n'est pas versée, mais n'est pas fictive !

## INÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Une injustice supplémentaire est créée entre les locataires et les propriétaires, qui se sont massivement mobilisé-e-s. L'argument « c'est un impôt sur un revenu fictif » semble avoir bien fonctionné, alors que non,

## IMPOSER LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Il faudra donc se préparer à mettre en place l'imposition de compensation prévue par cette votation, qui touchera, elle, les résidences secondaires. Ne sous-estimons


pas, à Genève, le fait qu'il existe non seulement des maisons-résidences secondaires, mais également des appartements « pied-à-terre ». Il faut tenter de récupérer une part des ressources perdues par ce biais.

## SOIF INSATIABLE DE LA DROITE

Et il faut également dénoncer la duplicité des partisans de la modification : celle-ci, au parlement, a été ficelée en associant la suppression de l'impôt et celle des déductions sur cet impôt : c'est logique, puisque les déductions (pour frais d'entretien, etc.) diminuaient l'impôt à verser. Sans impôt, plus de déduction

possible. Mais les tenant-e-s des cadeaux aux propriétaires ne sont jamais arrêté-e-s par l'éthique ou la probité intellectuelle : seul compte le bénéfice ! Le soir même du vote, ceux-celles-ci annonçaient une nouvelle modification pour rétablir les déductions annulées ! Ce sera donc double perte pour les petit-e-s, les locataires qui auront besoin de prestations sociales financées par les impôts, et double gain pour les propriétaires...

## REPRENDRE LE CHANTIER LEFI

Il faut aussi sans attendre procéder à la réévaluation de la valeur fiscale des immeubles (LEFI). Pour rappel, le Tribunal fédéral a considéré que la loi pro-propriétaires votée en 2023, violait le droit. L'estimation de la valeur fiscale des immeubles date de 1964, n'a jamais été refaite, mais a simplement été augmentée linéairement à quelques reprises (la dernière fois, de 7 % pour la période 1995-2018, a déjà été retoquée par le Tribunal fédéral). La loi de 2023 prévoyait une majoration de 12 %, valable pour une durée indéterminée, et simplement indexée à l'augmentation du coût de la vie, mais au maximum de 1 % par an. Le TF a admis que ce mécanisme ne reflétait pas l'augmentation de valeur des biens immobiliers, en réalité de 3 à 6 fois supérieure, et l'a donc invalidé, tandis que la baisse de l'imposition de la fortune qui y était associée est entrée en vigueur. Le Conseil d'État ne semble pourtant pas pressé de reprendre cette loi, mais il doit impérativement le faire, comme l'a rappelé la Plateforme pour la justice fiscale. Ce qui par ailleurs réduirait un peu le déficit de l'État 2026. 

Jean-Luc Ferrière

## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

# Bloquons tout

Quelles actions syndicales face au génocide à Gaza et à la colonisation de la Palestine ?


**Palestine •** En Italie, deux grèves générales ont bloqué le pays pendant deux jours, ce qui a réouvert le débat sur l'internationalisme de l'action syndicale ici. En effet, en Suisse, le droit de grève est garanti si les revendications concernent les rapports de travail, ce qui empêche des grèves « politiques ». Pourtant, l'impunité totale dont Israël bénéficie grâce à ces soutiens occidentaux nous demande de trouver des moyens pour nous mobiliser, comme en Italie, sur les lieux de travail aussi. Mais comment ?

Le SIT fait partie du Collectif Urgence Palestine (CUP) Genève et a adopté la déclaration de la campagne Apartheid-Free Zone. Nous étions aux côtés des étudiant-e-s qui ont occupé l'UNIGE pour demander la suppression des partenariats avec les institutions israéliennes. Également, une pétition avec des demandes similaires a été lancée par un collectif de travailleur-euse-s des HUG.

Encore, en juin 2025, SIT et SSP, la CUAE et le collectif BDS Genève ont lancé une campagne pour demander que la CPEG désinvestisse des

obligations de l'État d'Israël. De la même façon, en août, la CGAS a demandé à la SUVA de désinvestir des obligations de l'État d'Israël et de deux banques israéliennes.

D'autres entreprises peuvent être visées sur les lieux de travail afin d'accroître la pression sur Israël : Allianz et Axa, qui fournissent des contrats d'assurance accident et RC, ou encore HP, dont le matériel informatique est largement utilisé aussi dans les collectivités publiques.

Malgré les limitations du droit de grève, ces revendications permettent de s'organiser pour la Palestine sur les lieux de travail. Elles offrent des cibles concrètes et saisissables par une grande partie des travailleurs-euses du canton. Et, peut-être, elles peuvent être à l'origine d'une mobilisation plus ambitieuse. 

Massimiliano Masini

Votre syndicat et ses ressources sont là aussi pour réfléchir à ces questions. Contactez le secrétariat syndical et organisez-vous sur vos lieux de travail !



© EV

## DISCRIMINATIONS

# Agressées, dénoncées, renvoyées

Avec le soutien du SIT, des femmes sans-papiers dénoncent leur manque d'accès à la justice et la maltraitance de la police.

**Triple peine** • Depuis des années, le SIT accueille dans ses permanences de nombreuses femmes sans statut légal victimes de violences. Leur plus grande peur : être expulsées de Suisse. Sur le terrain, la réalité est cruelle : lorsqu'une femme sans papiers signale une agression à la police, c'est souvent elle qui se retrouve dénoncée pour séjour illégal, maltraitée par la police, puis renvoyée, tandis que son agresseur, lui, reste très souvent impuni.

Après des années de silence et de peur, cinq femmes courageuses, pour la plupart travailleuses sans-papiers, ont décidé de dénoncer cette injustice. Le 24 septembre, au SIT, lors d'une conférence de presse, elles ont pu raconter publiquement leur histoire.

## TENTATIVE DE VIOL ET VIOLENCES CONJUGALES

Luciana\* a témoigné de la tentative de viol de son colocataire, qui, après l'avoir agressée sexuellement et volée, l'a dénoncée à la

police. Par peur d'expulsion, elle n'avait pas porté plainte contre lui. Résultat : elle reçoit une ordonnance pénale pour séjour illégal, tandis que son agresseur est resté libre.

Daniela\* a témoigné de la manière dont sa vie a été bouleversée quand elle a reçu une décision de renvoi, après avoir dénoncé le père de ses enfants pour violences conjugales. Cet homme, pourtant condamné et emprisonné, devait lui aussi être renvoyé dans leur pays d'origine, laissant notre membre et ses enfants sans aucune protection si elle rentrait dans son pays d'origine.

Esperanza\*, qui s'est présentée à la permanence du SIT couverte de bleus, nous a expliqué que son ex-compagnon, après l'avoir frappée, avait appelé la police pour la dénoncer. Elle n'a pas osé porter plainte : des années plus tôt, après un épisode similaire, la police l'avait arrêtée, déshabillée et interrogée pendant des heures. Quand elle

avait fini par porter plainte, c'est elle qui avait été renvoyée.

## LA POLICE CONTRE LES VICTIMES

Amelia\*, une femme de soixante ans, blessée dans un accident de bus, a été interrogée plus d'une heure par la police sur son statut légal au lieu de recevoir des soins, alors qu'elle saignait de la tête.

Enfin, Alejandra\*, une nounou qui, après un accident de vélo survenu alors qu'elle était avec son fils et le bébé dont elle s'occupait, a appelé la police pour demander de l'aide. Mais c'est elle qui a été arrêtée, interrogée, menottée et contrainte de retirer son soutien-gorge, tandis que la cycliste responsable de l'accident a été rapidement relâchée dès que les policiers ont découvert que la victime était sans papiers.

## PEUR, SILENCE ET IMPUNITÉ

Chacune s'est d'abord tournée seule vers le SIT, croyant être

isolée dans sa souffrance. Avec la contribution du syndicat, elles ont organisé une action collective pour montrer que la triple violence subie par les femmes sans-papiers — violence sexiste, policière et institutionnelle — n'est pas un fait isolé, mais une réalité systémique qui prive ces femmes de leurs droits fondamentaux. Elles représentent des centaines d'autres qui n'osent pas parler, de peur d'être renvoyées.

Ces récits révèlent une même logique : la criminalisation des victimes sans-papiers. À Genève, une femme sans papiers qui dénonce des violences risque davantage d'être punie que protégée. Ce système transforme la peur en silence et le silence en impunité.

## LES AUTORITÉS DOIVENT AGIR

Le SIT dénonce cette situation intolérable et indigne. Nous rejoignons ces femmes en exigeant des autorités, notamment de la conseillère d'État Carole-Anne Kast et du Procureur général, Olivier Jornot, qu'elles garantissent à toutes les femmes, quel que soit leur statut, le droit fondamental à la protection et à la justice. Ces cinq femmes ont eu le courage de parler pour toutes celles qui ne le peuvent pas. Leur parole doit être entendue — et suivie d'actes et de mesures concrètes dans le respect des droits humains. **♦**

Ximena Osorio Garate

\*prénoms d'emprunt

## HORAIRE DES MAGASINS

# Référendum confisqué par le Conseil d'État

Alors que les bulletins de vote sont déjà imprimés, le Conseil d'État annule la votation du 30 novembre sur l'ouverture des magasins le dimanche. Motif? la votation serait devenue « illisible ».

**Travail du dimanche** • Du jamais vu. Mercredi 15 octobre, alors que les bulletins de vote officiels sont déjà imprimés, de même que des centaines d'affiches et des milliers de tracts, le Conseil d'État a décidé d'annuler la votation du 30 novembre portant sur l'ouverture des magasins le dimanche, contre laquelle les syndicats ont recueilli plus de 8 000 signatures référendaires au seuil de l'été dernier. Motif? Le résultat de la votation serait devenu illisible en raison d'un Arrêt du Tribunal fédéral (TF) intervenu dans l'intervalle, et nécessiterait un nouveau débat parlementaire. Pour le SIT et les autres syndicats genevois, cette décision est pour le moins discutable.

## UNE QUESTION POLITIQUE

La loi actuelle sur les horaires d'ouverture des magasins (LHOM) stipule dans son article 18A que les magasins peuvent ouvrir trois dimanches par an en plus du 31 décembre (jour férié à Genève, assimilé à un dimanche), à condition de l'existence d'une Convention collective de travail étendue dans le secteur. Or, c'est précisément cette condition que les patrons et la droite ont fait sauter au profit de l'ouverture de deux dimanches plutôt que trois en modifiant la LHOM le 22 mai dernier. Une modification contre laquelle les syndicats et les partis de gauche ont lancé un référendum, fi-

dèles à la ligne que nous avons défendue à chaque tentative de la droite d'ouvrir les magasins le dimanche: pas de CCT de force obligatoire dans la branche? Pas de travail et donc pas d'ouverture dominicale le dimanche.

## LE TF S'EN MÊLE

Mais voilà que dans l'intervalle, le Tribunal fédéral s'en est mêlé, saisi par les organisations patronales suite au recours syndical contre l'ouverture abusive du 22 décembre 2024. Au terme d'un raisonnement douteux, celui-ci a considéré le 7 octobre dernier que l'article conditionnant l'ouverture des dimanches à l'existence d'une CCT est contraire au droit fédéral. Dont acte. Mais dès lors que cette ouverture n'était précédemment acceptée qu'à cette condition, il invite le législateur cantonal à clarifier ce qu'il veut dès lors faire: soit supprimer cette clause de la loi pour ouvrir le dimanche, soit au contraire en rester au statu quo, soit l'interdiction des ouvertures dominicales sauf circonstances tout à fait exceptionnelles.

## UNE QUESTION QUI DEMEURE

Or, pour les syndicats, le fait que le Tribunal invalide la construction juridique de la LHOM ne change rien à la question politique de fond: voulons-nous ou pas des ouvertures domini-

cales des magasins alors qu'il n'existe à ce jour pas de CCT étendue dans la branche? Laisser la population y répondre le 30 novembre prochain aurait justement permis de clarifier l'intention du législateur. Soit c'était un OUI, et la question était alors réglée, soit c'était un NON, et alors l'intention du législateur aurait également été claire: pas de CCT dans les faits, pas d'ouverture, et c'est alors l'ensemble de l'article 18A qui tombe. Rien d'« illisible » donc à cette question politiquement tout à fait valide et légitime.

## GARANTIR LES DROITS DÉMOCRATIQUES

Mais visiblement le Conseil d'État s'est perdu dans le brouillard, sans doute épaissi par la crainte ou les menaces que certain-e-s ne comprennent pas la question ou la détournent de son sens en prétendant fallacieusement qu'un refus aurait paradoxalement ouvert la possibilité à l'ouverture de trois dimanches plutôt que deux. Une lecture absurde et antidémocratique de l'invite du TF, mais qui n'aurait engagé que celles et ceux qui veulent pervertir le débat politique pour tenter de gagner à tous les coups...

La votation est donc annulée, et la question repart donc pour un tour au Grand Conseil. Mais pour les syndicats, il est hors de questions que les 8 000 signatures contre l'ouverture des dimanches sans protection du personnel soient jetées aux orties, ni que les droits politiques des référendaires que confère le dépôt de ces signatures soient rabotés. ♦

Davide De Filippo

## SANTÉ/PRÉCARITÉ

# Ne plus choisir entre faire ses courses et soigner ses dents

Le SIT appelle à voter OUI à l'initiative du parti socialiste « pour des soins dentaires accessibles à toute la population ».

**Initiative cantonale** • Le système de santé suisse est plein de caries! Alors que près de 40% de la population genevoise doit avoir recours à des subsides pour payer les primes d'assurance maladie, l'assurance de base ne prend pas en charge les soins dentaires, pourtant à la base de notre santé. Que font alors les moins fortuné-e-s? Il-elle-s renoncent aux soins dentaires, un phénomène qui concerne une personne sur quatre à Genève! Les inégalités de santé se creusent donc, et en termes de santé dentaire, cela signifie des caries non

soignées, des maladies aggravées et des risques accrus d'infections graves et de diabète. Il n'est pas normal que le quart de la population d'une des villes les plus riches du monde doive choisir entre faire ses courses et aller chez le dentiste. L'initiative socialiste « pour des soins dentaires accessibles à toute la population », que le SIT soutient, veut y remédier.

L'absence de prise en charge par les assurances correspond à une idéologie, selon laquelle les soins dentaires seraient une affaire pri-

vée, alors que tout démontre qu'il s'agit bien au contraire d'un enjeu de santé publique. D'ailleurs, en Europe, en moyenne, la population ne paie que 55% des frais dentaires, alors qu'en Suisse, elle doit en payer 90%! Comme souvent en matière sociale, la Suisse est à la traîne.

L'initiative apporte une réponse concrète: les bénéficiaires de subsides d'assurance-maladie recevront annuellement un chèque de 300 Frs à faire valoir auprès d'un-e médecin-dentiste ou d'un-e

hygiéniste dentaire. Un-e médecin-dentiste cantonal (qui existe dans presque tous les cantons, mais pas encore à Genève) sera chargé de mettre en place un plan d'action pour promouvoir la santé bucco-dentaire. Les actions de promotion de la santé bucco-dentaire seront renforcées auprès de toute la population, par des campagnes d'information et de dépistage dès la prime enfance.

Le contre-projet quant à lui, n'amène aucune amélioration concrète, car les opposant-e-s à l'initiative (la droite, bien entendu) veulent un écran de jolies paroles, mais surtout pas d'actes pour plus d'égalité. Le contre-projet ne permettra que la mise en place d'un plan de promotion de la santé bucco-dentaire, avec des « mesures de soins ciblées », et demande de faire un bilan du plan d'action en fin de législature. Autant dire quasiment rien. ♦

Jean-Luc Ferrière

## JUSTICE CLIMATIQUE

# OUI à une initiative capitale pour notre avenir



© Jan Kopriva

## Imposer les successions supérieures à 50 millions pour financer la transition écosociale? Évidemment.

**Initiative fédérale** • Si on prend du recul, quels sont les deux plus gros défis de notre société, ici en Suisse? Sans hésiter, on peut dire le réchauffement climatique, qui, si on reste dans la quasi-inaction actuelle, va vraiment nous tomber sur la tête d'ici aux décennies qui arrivent; et les inégalités sociales, qui n'en finissent pas de se creuser depuis 30 ans, alors qu'entre 1940 et 1990, elles s'étaient au contraire réduites.

Or « l'initiative pour l'avenir », qui porte d'autant mieux son nom qu'elle est portée par des jeunes, cherche à donner une réponse concrète à cette double problématique, en proposant un impôt sur les successions dépassant 50 millions, pour lutter contre la crise climatique. Elle ne vise donc que les super-riches, sur le principe du « pollueur-payeur ». Le SIT appelle sans hésiter à voter OUI à cette initiative.

### PLUS ON EST RICHE, PLUS ON POLLUE

Car plus on est riche, plus on pollue. C'est scientifiquement démontré: une fois les besoins indispensables couverts, on se tourne bien sûr vers le moins nécessaire, voire le superflu. Quand on est super-riche, on fait dans le super-superflu! Une étude récente montre que le 0,01% des plus riches émet 1660 fois plus de CO<sub>2</sub> qu'une personne faisant partie de la moitié la moins favorisée de la planète! À l'échelle mondiale, via leur consommation et leurs investissements, les 10% les plus riches émettent presque du 50% total de CO<sub>2</sub> relâché chaque année dans l'atmosphère. En Europe, la moitié de la population la plus défavorisée émet 5 tonnes de CO<sub>2</sub> par personne, tandis que parmi les 10% plus riches, chaque personne en émet 30 tonnes par année.

### LES HÉRITAGES CREUSENT LES INÉGALITÉS

Sur l'autre versant, celui des inégalités, l'imposition des très grosses successions permettrait de réduire l'inégalité fiscale. Actuellement, le 1% des contribuables les plus riches de Suisse détient plus

de 40% de la fortune privée totale, et ce chiffre est en augmentation. Étant donné que cette fortune est largement sous-imposée et que les gains en capital ne le sont pas du tout, l'imposition sur les successions que propose l'initiative corrige un peu cette injustice fiscale. Plutôt que de taxer les travailleuses et les travailleurs, qui subissent par ailleurs de plein fouet le gel patronal des salaires, l'inflation et l'augmentation des primes maladie, sans parler du vol des rentes, cette initiative vise à la fois celles et ceux qui portent donc le plus de responsabilité de la crise climatique. Il faut se rappeler que les successions sont complètement exonérées d'impôt au plan fédéral, et qu'elles le sont à Genève pour les héritiers-ères en ligne directe. L'absence d'imposition de ces immenses patrimoines reproduit et augmente les inégalités à chaque génération.

### OUI POUR NOTRE AVENIR

Les opposants, patrons, milieux économiques, soit la majorité de droite et de droite extrême (avant tout PLR et UDC) sont vent debout contre cette initiative, qui freinerait un peu leur appétit démesuré de faire main basse sur les richesses du pays sans se préoccuper des conséquences sur le climat, dont ils rejettent chaque fois la moindre loi qui permettrait une protection. Ils vont mettre des millions dans la campagne. De notre côté, nous avons la force du nombre, de la conviction et de la volonté dans un futur plus égalitaire, moins pollué et moins détruit. Nous pouvons gagner! Pour nos enfants, nos petits-enfants et nos jeunes, nous devons gagner.

Le SIT a soutenu l'initiative au stade de la récolte de signatures en octobre 2022 déjà, et a réitéré son appel à voter OUI lors de la votation. Essayons de réduire les inégalités et de se protéger contre les futures atteintes au climat: votons massivement OUI à cette initiative forte. **♦**

Jean-Luc Ferrière

## NON au « service citoyen »

**Initiative fédérale** • Tout le monde peut reconnaître la nécessité que chacun-e s'engage pour la collectivité, lorsqu'il s'agit de tâches de solidarité et d'intérêt général. L'initiative pour un « service citoyen » se revendique de ce principe, mais, en réalité, cache un autre objectif: celui de maintenir les effectifs de l'armée et de la protection civile, en étendant l'obligation de servir aux femmes. Même s'il garde comme domaines d'engagement la protection de la nature ou le soin aux personnes, il abrogerait le service civil actuel, pourtant chèrement acquis après des décennies de criminalisation de l'objection de conscience.

L'initiative demande que toute personne de nationalité suisse soit tenue d'accomplir un service au bénéfice de la collectivité et de l'environnement, sous la forme du service militaire ou d'un autre service de milice équivalent reconnu par la loi. L'effectif réglementaire de l'armée et de la protection civile serait garanti. Il peut également être étendu à des personnes qui ne seraient pas de nationalité suisse.

Le libre choix du type de service par les personnes astreinte est laissé au futur législateur et n'est donc pas garanti. Nul doute qu'avec la majorité actuelle de droite, l'armée et la PC auront la plus grosse part, avec l'obligation de maintenir des effectifs déterminés.

D'autre part, cette vision d'un service civique étendu aux femmes fait fi de ce que celles-ci produisent déjà des milliards d'heures de travail non rémunérées, voire non reconnues, notamment de « care » (soins aux proches: enfants, conjoint-e-s, parents, etc.). Les obliger à fournir encore des heures au service de la collectivité ne ferait qu'aggraver le déséquilibre avec les hommes.

Pour toutes ces raisons, le SIT joint à celles et ceux qui rejettent cette initiative. **♦** **JLF**

## Campagne Masset: OUI!

Le comité SIT appelle à soutenir l'achat par la Ville de Genève de cette propriété (la maison et son parc) à l'avenue d'Aire. L'objectif est d'en faire un parc public et d'affecter la maison à des activités publiques (crèche, ludothèque, espace social et culturel ou autres). Ce quartier (Charmilles, Concorde, Eidgenots, Michée-Chauderon) va très fortement se densifier, et va manquer cruellement d'espaces verts. La présence d'un parc public y est donc importante. Le développement des services publics communaux de proximité y est également indispensable. D'ailleurs, les associations d'habitants du quartier se mobilisent fortement pour cette réalisation.

Dans le contexte de réchauffement climatique et de spéculation de milieux immobiliers, il est important de rendre à la population les espaces verts que les riches propriétaires tentent d'accaparer. **♦** **JLF**

## SERVICES PUBLICS

# Chronique d'un déficit annoncé

Sans surprise aucune, le projet de budget de l'État passe au rouge après les baisses d'impôts, et le Conseil d'État annonce des mesures d'économie sur le dos du personnel et des plus précaires.



© Jan Kopriva

**Austérité** • Souvenez-vous de l'automne dernier: le Conseil d'État et les partis de droite soutiennent en votation populaire une importante baisse fiscale prétendument en faveur des classes moyennes. On entend alors une petite musique rassurante: «on peut se le permettre», «l'État a les moyens», «pas de baisses des prestations ni des conditions de travail»... Un an plus tard, patatras, la supercherie est totalement démontrée. Le projet de budget 2026 du Conseil d'État présente un déficit projeté de 409 millions. Coût de la baisse fiscale de 2024? 376 millions! Plus 99 millions suite à la révision de l'estimation fiscale des immeubles, que le SIT avait combattue également. Ce sont bien les baisses fiscales d'une droite aveuglement idéologique qui amènent ensuite le Conseil d'État à présenter des mesures structurelles d'économie et d'annoncer, peinard, un plan d'économies pour le printemps 2026. Qu'à cela ne tienne, face aux carences de projet de budget, une Assemblée du personnel organisée par le Cartel intersyndical du personnel de l'État et du secteur

subventionné appelle à une manifestation le 30 octobre prochain.

## RENFORTS DE POSTES INSUFFISANTS

285 équivalents temps pleins (ETP) supplémentaires sont budgétés. Parmi ceux-ci, 87 sont des postes créés en 2025 et donc stabilisés. 61,5 sont destinés au DIP pour absorber la hausse du nombre d'élèves. Il en reste donc 136 dont 38 prévus pour la réalisation du plan d'investissements. Parmi les 98,5 postes restants, 40,5 sont prévus pour la police et 34 pour les services numériques. Du côté des établissements subventionnés, nous constatons une logique perverse et minimaliste: des postes sont octroyés pour répondre à l'augmentation des besoins et des prestations, mais, très rarement pour renforcer les dotations existantes. Les équipes surchargées et en souffrance ne sont pas renforcées, les demandes pas honorées.

## SUR LE DOS DES COMMUNES ET DU PERSONNEL

Concernant les mesures d'économie, le Conseil d'État n'est pas très

original: report de charges sur les communes (notamment la péréquation financière fédérale prévue de longue date) et suppression de l'annuité de 2026 à 2029 (!), telles sont les deux mesures phares (80% des économies annoncées) présentées dans plan financier quadriennal. Le Conseil d'État sait aussi se faire mesquin: suppression du doublement du dernier salaire en fin de carrière pour une «économie» de 4 millions.


## PRÉCAIRES À LA CAISSE

Ou carrément méprisant avec un paquet de mesures concernant les subsides d'assurance maladie destinés aux personnes précaires et à la classe moyenne: limitation de la déduction fiscale à la prime moyenne cantonale (tu as une franchise basse, ta prime est élevée, tu ne peux pas déduire des impôts), suppression de l'indexation des subsides et révision du barème d'octroi. Autrement dit, ce sont les précaires qui payent une partie de la facture des cadeaux faits aux classes aisées.

## MOBILISATION ANNONCÉE

Les militant-e-s des secteurs publics et subventionnés appellent à

la solidarité et à la mobilisation face à ce mépris. Ils-elles soutiennent la protection des finances communales qui délivrent des prestations essentielles, de proximité et complémentaires, demandent l'abandon de toute remise en cause des mesures de soutien face aux coûts croissants de la LAMAL, l'application des mécanismes salariaux pour le personnel qui délivre les prestations et contribue à l'économie cantonale (par exemple en prenant soin des personnes en situation de handicap mais aussi en consommant et en payant des impôts). Enfin, une politique de création de postes claire et transparente répondant aux besoins du terrain et de la population.

C'est certain, cet automne, on prend encore la rue! 

Jérôme Chapuis

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Le projet de budget 2026 du Conseil d'État présente un déficit de 409 millions, résultant d'un tassement des **revenus** fixant ceux-ci à **10,8 milliards**, et d'une importante hausse de **charges** fixant celles-ci à **11,2 milliards**. Le **manque à gagner** pour l'État résultant de la baisse d'impôts pour les personnes physiques et de la baisse de l'impôt sur la fortune (LEFI) correspond à **475 millions**, soit plus que le déficit annoncé.

La hausse des charges de **349 millions** est due principalement

- à la hausse de la précarité (augmentation des subsides de primes maladie, des prestations complémentaires AVS, et de l'aide sociale): + 155 millions
- à la hausse de la péréquation intercantonale: + 128,9 millions
- à l'augmentation des charges dans la santé, notamment les coûts induits par la réforme du financement des soins (EFAS): + 51 millions
- au développement des transports publics et à la prise en charge des abonnements des jeunes et des retraité-e-s: + 53,9 millions

Le nombre de postes augmente de **284,9 ETP** (+1,5%), dont 87 liés au crédits supplémentaires de 2025 et 61,5 liés à la croissance démographique des élèves à la rentrée 2026.

Le **blocage de l'annuité** correspond à 60 millions la première année, 120 millions la deuxième année, 180 millions la troisième année, et 220 millions la quatrième année. Soit au total **472 millions** sur 4 ans pris dans la poche du personnel.



© DR

## SERVICES PUBLICS

# Rentrée difficile au DIP

Le département repousse la négociation à la fin de l'année scolaire mais les éducateurs-trices de l'OMP sont à bout.

**Austérité** • La rentrée est arrivée sans qu'aucune des propositions de modification des directives sur le temps de travail des enseignant-e-s et des éducateurs-trices n'ait pu être discutée avec le DIP. Le mot d'ordre est clair : il faut faire vivre les modifications pendant un an et un bilan sera fait à la fin de l'année scolaire.

Pourtant, au moins dans le spécialisé, les difficultés auxquelles le personnel faisait déjà face demeurent ou s'aggravent, dans un contexte de confusion en raison des divergences dans l'interprétation et la mise en œuvre des changements par les directions.

## TEMPS DE TRAVAIL AUGMENTÉ

Dans les structures où les élèves prennent les repas, le temps en présence des élèves des éducateurs-trices a augmenté, ce qui rend la grande amplitude des journées plus difficile à gérer. Cela a aussi un impact sur les temps d'échange en équipe. Avec une incohérence : plus le temps de travail en présence des élèves est élevé, moins il y a de temps pour les tâches incompressibles

et nécessaires au suivi des élèves.

De même, plusieurs enseignant-e-s se trouvent à encadrer davantage de repas et voient leur temps d'enseignement augmenter.

Encore, dans certaines structures il n'y a pas assez de personnel pour des vraies interruptions de travail. Et dans aucune structure les pauses rémunérées ne sont planifiées (ou possibles).

Pour le personnel à temps partiel, la grande partie se trouve face au choix impossible entre échanges avec les collègues et préparation des activités éducatives.

Enfin, non seulement le montant d'heures de réserve pensé pour faire face aux situations exceptionnelles, dont une grande partie a été déjà utilisée la semaine avant la rentrée scolaire, n'est pas suffisant, mais le temps en présence des élèves prévu demande plus de temps hors présence des élèves pour les autres tâches.

## DÉGRADATION DES PRESTATIONS

Le résultat inévitable est une dégradation progressive des prestations.

Du côté des enseignant-e-s dans les autres ordres, davantage de retours sur la mise en œuvre sont nécessaires, mais les problématiques identifiées au printemps demeurent. De plus, une réduction budgétaire de 1,1 millions de frs est annoncée dans le projet de budget 2026 en raison de mesures d'économie et d'efficacité. 35 postes seront « économisés » en raison de l'augmentation des effectifs dans les classes d'accueil pour les élèves issus de la migration, en plus des 54,7 postes en moins en raison de l'exclusion des élèves domicilié-e-s hors canton. Et l'augmentation du temps d'enseignement au CO de deux périodes est toujours dans le plan financier quadriennal.

Il est évident que l'évaluation des changements ne peut pas attendre la fin de l'année scolaire. Et une méthodologie d'évaluation sérieuse devra être élaborée : le retour positif des directions n'est clairement pas suffisant et les effets réels des changements devront être pris en considération. Mais pour le moment cela n'est pas le cas. En effet, le département considère que, malgré la souffrance du personnel, les conditions de travail des éducateurs-trices sont raisonnables et les RH du département ont menacé l'imposition du pointage pour les éducateurs-trices, qui n'a pas encore pu être discuté, si les syndicats fournissent au personnel un outil de décompte des heures. ♦

Massimiliano Masini

## C'EST LE MOMENT DE RELANCER LA MOBILISATION !

Rejoignez les réunions du groupe enseignant-e-s du SIT et/ou l'Assemblée du personnel lundi 3 novembre à 18h30 dans la Grande salle du SIT !

## SOINS

# Mobilisation nationale du personnel de la santé



© Luis Melendez

## Le SIT appelle le personnel soignant à participer à la manifestation nationale prévue le 22 novembre à Berne.

**Appel** • Quatre ans après l'approbation à 61% de l'initiative pour des soins infirmiers forts, le volet de l'initiative concernant les conditions de travail (des dotations en personnel adéquates, une amélioration de la conciliation vie privée-vie professionnelle, des garanties d'un financement suffisant, etc.) n'a toujours pas été mis en œuvre. Jusqu'à présent, la Confédération et les Cantons ont seulement octroyé quelques moyens supplémentaires pour la formation, alors que l'initiative exige bien plus. Le SIT se joint dès lors à l'appel de l'alliance du personnel de santé à manifester le 22 novembre à Berne pour exiger que la loi de mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers soit conforme aux exigences de l'initiative.

### PÉNURIE ET ÉPUISEMENT

Actuellement, le système de santé

en Suisse souffre d'une pénurie de personnel, alors que les besoins de la population sont en augmentation en lien, notamment, avec le vieillissement de la population.

Le personnel de santé est épuisé par le manque de ressources et la surcharge de travail. Le rythme de travail est toujours plus soutenu, la pression est constante. Les financements des institutions de la santé ne permettent pas des dotations en personnel suffisantes et la pénurie de personnel soignant est aggravée par des soignant-e-s qui quittent leur profession prématurément en raison de leurs conditions de travail. Plus les départs sont nombreux, plus les conditions de travail deviennent difficiles pour celles et ceux qui restent.

Les professionnel-le-s des métiers des soins ont besoin de davantage de temps pour offrir des soins de qualité, de suffisamment de temps

pour pouvoir récupérer, d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale/privée, d'une réelle participation aux décisions et d'une réelle reconnaissance.

### MESURES INSUFFISANTES


Malheureusement, le projet de la nouvelle Loi fédérale sur les conditions de travail dans le domaine des soins infirmiers, actuellement en discussion au Parlement pour la mise en œuvre de l'initiative des soins infirmiers, n'apporte aucune amélioration significative. Ce projet de loi est minimaliste. Il ne comprend aucune prescription minimale pour des dotations en personnel suffisantes. Il ne prévoit aucune incitation pour assurer un financement suffisant du secteur afin de répondre aux besoins de la population et assurer le personnel nécessaires au bon fonctionnement du système de santé. De plus, les dispositions du projet

de loi sont en grande partie déjà en vigueur dans les secteurs publics et parapublics.

Ainsi, ce projet de loi ne permet pas les améliorations des conditions de travail tant attendues. Pourtant, le peuple a été clair en adoptant l'initiative pour les soins infirmiers: il faut d'urgence améliorer les conditions de travail du personnel soignant! L'avenir de notre système de santé en dépend.

### MOBILISATION NÉCESSAIRE

Les conseillers-ères nationaux-ales débattront du projet de loi de mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers en décembre 2025. Afin de mettre la pression en faveur de véritables mesures d'amélioration des conditions de travail du personnel soignant, le SIT vous invite à rejoindre la manifestation de l'alliance du personnel de santé le 22 novembre à Berne. Rendez-vous à 14h15 sur la Place fédérale!

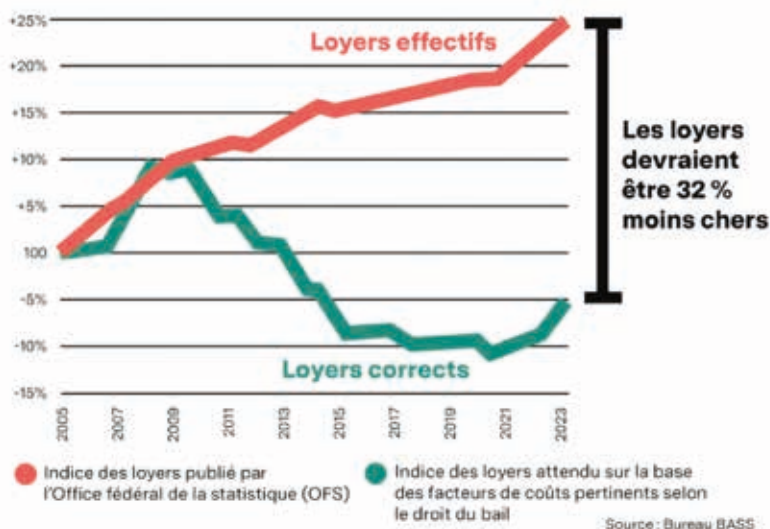
Pour des soins sûrs et équitables, pour des conditions de travail convenables! 

Sandra Froidevaux

## LOGEMENT

# Loyers abusifs : ça suffit !

Les loyers ne font qu'augmenter, alors que les sociétés immobilières font des profits indécents ! Une initiative est lancée pour la protection contre ces loyers abusifs.



**Initiative fédérale** • Tout augmente sauf les salaires et les rentes ! C'est particulièrement vrai pour les travailleurs et les travailleuses, pris-es au piège entre la hausse des primes maladie et l'inflation qui touche les biens de consommation. Et les locataires ne sont pas épargné-e-s : les loyers ont augmenté de 25% en moyenne depuis 2005, alors que les taux hypothécaires ont baissé sur la même période, pour le plus grand bénéfice des propriétaires immobiliers. Selon l'ASLOCA, les loyers sont aujourd'hui 32% trop chers, et les locataires de toute la Suisse paient dix milliards de francs de trop ! Tout cela pour le plus grand bénéfice des groupes immobiliers géants et des fonds de placements dont les profits ont explosé et qui versent des dividendes records... Pour mettre

fin à ce scandale, l'ASLOCA a donc lancé une initiative fédérale « OUI à la protection contre les loyers abusifs », que le SIT soutient et appelle à signer massivement.

## CONTESTER SON LOYER : LE PARCOURS DU COMBATTANT

Aujourd'hui, le locataire a la responsabilité de contester son loyer s'il l'estime abusif. La procédure est compliquée et a un coût financier, car l'assistance d'un-e avocat-e est pratiquement indispensable pour que les démarches juridiques aient une chance d'aboutir. En outre, le loyer peut être contesté uniquement au moment de l'entrée dans un nouveau logement ou à la suite d'une augmentation. Les tribunaux ne font en général pas un calcul de rendement de l'objet

loué, mais comparent plutôt le loyer avec celui d'appartements similaires dans le voisinage. Comme le loyer de ces derniers est souvent déjà lui-même abusif, on met en place un cercle vicieux, dans lequel chaque hausse légitime la suivante.

Mis à part pour les logements d'utilité publique (HLM ou autre), l'État n'intervient pas et le contrôle des loyers est laissé à la responsabilité des partenaires contractuels, locataires et bailleurs. Dans un marché du logement totalement déséquilibré tel qu'on le connaît actuellement (0.34% de logements vacants à Genève !), les propriétaires tiennent le couteau par le manche et peuvent imposer des prix de plus en plus déliants. Quant aux locataires, il ne leur reste que les yeux pour pleurer, et jusqu'à un tiers de leur revenu est englouti par le loyer.

## INSTAURER UN CONTRÔLE DES LOYERS

La solution est pourtant simple. Le droit du bail prévoit déjà que les loyers doivent être basés sur les coûts effectifs de la chose louée, auxquels s'ajoute un rendement approprié pour le propriétaire. L'initiative inscrit ce mécanisme dans la Constitution, en y ajoutant un contrôle automatique des loyers de la part de l'État. Cette vérification peut également être réalisée à la demande des locataires. Enfin, l'initiative est également un outil de lutte contre la spéculation immobilière, car elle permet aussi de réduire un loyer si ce dernier est la conséquence d'un prix d'achat manifestement trop élevé de l'immeuble en question.

Cette initiative populaire fédérale a été lancée par l'ASLOCA au début de l'été et est soutenue par les partis de gauche ainsi que par le SIT. Pour en finir avec les profits illégitimes des propriétaires immobiliers au détriment des locataires, signez et faites signer l'initiative « Oui à la protection contre les loyers abusifs (initiative sur les loyers) » !

Ignace Cuttat

Téléchargez  
et signez  
l'initiative ici :



## SPÉCULATION IMMOBILIÈRE

# Pas de déclassement sauvage à Seymaz-Sud

Nouvelle attaque de la droite contre le logement pour toutes et tous : la densification d'une zone de villas sans contrôle des prix ni construction de logements sociaux.

**Référendum cantonal** • En matière de cadeaux, la majorité de droite du Grand Conseil ne manque décidément pas d'imagination ! Après les cadeaux fiscaux (pour les riches contribuables), voici venu le tour des propriétaires et des promoteurs immobiliers. Dans le secteur de Seymaz-Sud (commune de Chêne-Bourg), la droite a opté pour le déclassement de plus de 40 000

mètres carrés de terrains actuellement occupés par des villas en zone ordinaire plutôt qu'en zone de développement. Pour bloquer cette tentative scandaleuse, le Rassemblement pour une politique sociale du logement, l'ASLOCA, les partis de gauche et différents syndicats dont le SIT ont lancé un référendum.

En zone de développement, le prix d'achat des terrains est

contrôlé et la typologie des logements construits est répartie en trois parts égales (logements d'utilité publique, locatifs et libres). Cela permet de construire des logements répondant aux besoins de la majorité de la population qui souffre de la crise du logement. Rien de tel en zone ordinaire : ce sera le jackpot pour les propriétaires actuels qui pourront

vendre leur villa bien au-dessus de sa valeur réelle. Les promoteurs rentabiliseront ensuite leur investissement en construisant des appartements de haut standing vendus en propriété par étage à une poignée de privilégié-e-s, d'autant plus que l'emplacement est idéalement situé, à proximité immédiate du Léman Express et de la zone renaturée de la rivière Seymaz.

Ce déclassement constitue en outre un dangereux précédent. Actuellement, la zone de développement est l'outil le plus efficace (bien qu'insuffisant) pour contrer la spéculation immobilière qui accompagne la densification.

Pour dire NON à la spéculation immobilière, NON à la densification sauvage et NON aux privilèges, signez et faites signer le référendum contre le déclassement des terrains de Seymaz-Sud !

Ignace Cuttat



© Eric Roset

## VOTRE SYNDICAT

# Maintenir la flamme

Après dix ans, respectivement six ans à la présidence du SIT, Diego et Ana Paula remettront leur mandat au prochain Congrès du SIT.

**Bilan** • Ana Paula Ferraz et Diego Cabeza passeront le témoin de la présidence lors du Congrès du SIT, qui aura lieu le 15 novembre prochain. Impossible de les laisser remettre ce mandat sans les remercier chaleureusement pour leur engagement et sans jeter un coup d'œil dans leurs rétroviseurs.

### Quels regards portez-vous sur l'évolution du monde du travail durant toutes ces années ?

**Diego** : Il s'est durci. Les politiques patronales précarisent et divisent de plus en plus les travailleuses et les travailleurs. Cela fragilise l'emploi mais aussi la capacité de ceux-celles-ci à se défendre collectivement. Les mécanismes de redistributions sont remis en cause, et la peur du lendemain s'installe.

**Ana Paula** : Dans un monde du travail qui change vite, peut-être un peu trop, c'est un défi de faire com-

prendre aux salarié-e-s leur intérêt à renforcer le syndicat, à en devenir membre et à le rester une fois leur dossier individuel traité. C'est une question de solidarité avec les autres. Car la force collective du syndicat est essentielle, et repose sur l'engagement de chacun-e de ses membres.

### Et le SIT ? L'avez-vous vu aussi évoluer ?

**Ana Paula** : Je crois qu'il continue à être respecté, grâce à sa nature interprofessionnelle et son ancrage dans les réalités locales. Son comité s'est aussi renforcé. Les militant-e-s s'y sentent légitimes, leur parole compte et ne sont pas jugé-e-s s'ils-elles ont parfois quelques difficultés avec le français. C'est un lieu d'une extraordinaire solidarité. On s'y sent bien, en confiance. En tant que femme et migrante, c'est très important. C'est une histoire

humaine, que je crois propre au SIT. Mais il faut aussi le rajeunir, car ce sont les jeunes qui mèneront les prochaines batailles.

**Diego** : On y arrivera, j'en suis sûr. On a un superbe comité, avec des gens engagé-e-s et motivé-e-s. Et la relève est aussi là au sein du secrétariat. Ce n'est pas évident pour les nouveaux-elles, mais ils-elles peuvent compter sur l'expérience des plus anciens-nes. Toutes sont mu-e-s par une profonde humanité et aspiration à la justice sociale, et sont capables d'analyses pertinentes et autonomes. Cela permet au SIT de rester un syndicat capable de luttes, de propositions et de solutions pragmatiques. Un syndicat capable de tenir des lignes sans être dogmatique.

### Votre meilleur souvenir ?


**Ana Paula** : Les grèves chez Orga-propre et Onet. Des luttes mar-

quantes, des piquets de grève dans le froid, de nettoyeuses et nettoyeurs précaires, âgé-e-s pour certain-e-s d'entre eux-elles. Des moments très forts, de dignité et d'unité. Et des luttes qui donnent du courage.

**Diego** : En écoutant le témoignage de certaines travailleuses et travailleurs, j'en ai parfois pleuré. Lorsque l'on se bat pour alléger les souffrances des gens, cela confirme la justesse de notre engagement. Je pense aussi à l'opération Papyrus, la foule réunie au Palladium, la communion collective chargée d'espoir, puis les permanences pour constituer les dossiers.

### Et maintenant, qu'allez-vous faire ?

**Diego** : Continuer à militer ! Je vais continuer à suivre le groupe de travail G'Évolue, et à m'engager au sein de la commission climat du SIT.

**Ana Paula** : Je suis juge Prud'hommes, une activité passionnante que je vais poursuivre, tout comme mon engagement dans mon secteur d'activité, l'IMAD et plus largement les services publics. Et je suis sûre que la future présidence saura reprendre le flambeau. C'est comme les jeux olympiques, il ne faut jamais laisser la flamme s'éteindre ! 

Propos recueillis par  
**Davide De Filippo**

## Décisions du SIT et de la CGAS

LORS DE SA SÉANCE DU MOIS D'OCTOBRE, LE COMITÉ SIT A :

- ♦ décidé de prendre position publiquement pour le candidat de la gauche au 2<sup>e</sup> tour de l'élection complémentaire au Conseil d'État, afin de faire barrage à l'extrême droite
- ♦ fait le retour du comité CGAS de septembre et s'est exprimé en faveur de la demande de la CUAÉ de rejoindre la CGAS en tant qu'observateur
- ♦ adopté les différents textes du 20<sup>e</sup> congrès du 15 novembre 2025
- ♦ annoncé que le bilan de la mandature 2022-2025 du comité aura lieu lors de la séance de novembre
- ♦ clos la discussion sur les modalités de prises de décisions du comité en cas d'urgence, en décidant de conserver le fonctionnement actuel
- ♦ procédé à l'engagement de Susanna Cauderay et Natalia Arenas à la caisse de chômage du SIT

LORS DE SA SÉANCE DU MOIS DE SEPTEMBRE, LE COMITÉ CGAS A :

- ♦ validé les prises de position de la CGAS pour les votations du 30 novembre 2025 : NON à l'initiative service citoyen; OUI à l'initiative pour l'avenir; OUI à l'initiative pour des soins dentaires accessibles et NON à son contreprojet; NON à la modification de la LHOM (ouverture du dimanche); OUI à l'acquisition par la Ville de Genève de la « campagne Masset »
- ♦ discuté de la représentation des syndicats de la CGAS dans les commissions officielles suite aux demandes de Syna
- ♦ désigné 3 représentant-e-s pour siéger au Conseil consultatif sur le projet de liaison ferroviaire Jura-Léman-Salève



# RASSEMBLEMENT & Commémoration

WEEK-END DU 8-9 NOVEMBRE 2025

GENÈVE, 9 NOVEMBRE 1932  
L'ARMÉE SUISSE TIRE SUR UNE MANIFESTATION ANTIFASCISTE POUR DÉFENDRE UN MEETING D'EXTRÊME-DROITE FAISANT 13 MORTS ET PLUS D'UNE SOIXANTAINNE DE BLESSÉS.

**SAMEDI 8 NOVEMBRE**  
*"Guerre à la guerre"*  
MEETING ANTIMILITARISTE CONTRE LA GUERRE ET LE RÉARMEMENT  
15H UNIMAIL - SALLE MS150

**DIMANCHE 9 NOVEMBRE**  
*Rassemblement & commémoration*  
16H UNIMAIL - DEVANT LA PIERRE



**Comité unitaire genevois pour une véritable assurance santé**

## Soirée de discussion sur la LAMAL

**Mercredi 5 novembre, de 18h à 20h**

Dans la grande salle de l'AVIVO  
97, rue de Lyon, 4<sup>e</sup> étage

**Au programme :**

- **Tableau général sur le fonctionnement du système de la LAMAL**, par Jean Blanchard, du Mouvement populaire des familles
- **Bilan de la LAMAL par Ruth Dreifuss**, ancienne cheffe du Département fédéral de l'intérieur en charge de la santé publique
- **Une discussion**, introduite par Jean Blanchard, s'ensuivra à propos des perspectives possibles en la matière, notamment une caisse maladie unique, publique avec des primes proportionnelles au revenu.

La soirée se terminera par un moment convivial autour d'une collation.



**syndicat**  
interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs

**VOTATIONS DU 30 NOVEMBRE 2025 :**  
**Tout comprendre sur l'initiative pour l'avenir**

En votation le 30 novembre, l'initiative des Jeunes socialistes pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) est une initiative capitale pour notre avenir. Pour débattre des enjeux et en discuter avec les initiant-e-s, le SIT organise un

**Apéro-débat**  
**Judi 30 octobre, à 18h15**  
**En présence des Jeunes socialistes**  
**Grande salle du SIT**



## COLLÈGE DU TRAVAIL

Les Archives contestataires et le Collège du travail ont le plaisir de vous inviter aux rencontres-débats :

### Se mobiliser autour du travail : faire l'histoire et l'écrire

Vendredi 31 octobre et samedi 1<sup>er</sup> novembre 2025

Le Pneu, rue du Vélodrome, 1205 Genève

Le **31 octobre à 19h30**, une conférence de la sociologue Maud Simonet, professeure à l'Université de Genève, présentera des enjeux contemporains sur la question du travail.

Le **samedi 1<sup>er</sup> novembre, de 9h30 à 17h**, après un exposé des Archives contestataires et du Collège du travail sur leur vocation de **centres de ressources pour l'écriture de l'histoire publique des mouvements sociaux**, la journée sera consacrée à la **présentation et la discussion de travaux d'historiennes et d'historiens** sur les mobilisations autour du travail.

**Vous trouverez le programme complet ICI :**



POUR NOUS REJOINDRE, écrivez-nous à :  
SIT@SIT-SYNDICAT.CH

#### Salut à toi syndiqué-e musicien-ne

Tu pratiques un instrument qui permet de jouer dans la rue,  
Tu es intéressé-e à jouer dans un petit orchestre sans prétention,  
Tu es prêt à soutenir musicalement des causes syndicales, sociales, environnementales, des luttes contre l'injustice et venir jouer dans la rue pour encourager des camarades

Nous t'attendons, répétition toutes les 3 semaines environ, pas besoin de savoir lire une partition de musique, ambiance décontractée, tout niveau bienvenu

Contact Alice Lefrançois, secrétaire syndicale, pour plus d'informations.

**On compte sur toi !!**

L'INFORMATION  
N'A JAMAIS  
EU AUTANT DE  
VALEUR.

Investissez  
dans son  
indépendance !

Abonnez-vous dès 17.-/mois



LE COURRIER



**sindicat**

interprofessionnel  
de travailleuses et  
travailleurs

aux membres du SIT travaillant pour  
la Ville de Genève

**JOURNÉE DE FORMATION SYNDICALE**  
**Mercredi 5 novembre 2025 de 9h à 17h**  
**au SIT (grande salle)**

Un repas en commun à la mi-journée  
est prévu par le SIT.

- Droits syndicaux
- Comment en bénéficier ?
- Comment les mettre en œuvre ?

Sur inscription obligatoire auprès de [sgiancane@sit-syndicat.ch](mailto:sgiancane@sit-syndicat.ch).

**ASSISES DES MEMBRES DU SIT**  
**SOUS CONTRAT FASE**

**Lundi 3 novembre de 8h30 à 16h**

contactez [sgiancane@sit-syndicat.ch](mailto:sgiancane@sit-syndicat.ch) pour vous inscrire

# Demi-journée de réflexion et mobilisation du parascolaire

## Venez sur congé syndical!

**LUNDI 17 NOVEMBRE**  
**9h30-13h30**  
 au SIT,  
 16, rue des Chaudronniers

**PROGRAMME**  
**9h30-9h45** accueil café  
 thé croissants

**9h45-10h** présentation des  
 résultats du sondage

**10h-10h30** débat autour  
 de la hiérarchisation des  
 priorités

**10h30-13h30** débat sur  
 la mobilisation (avec une  
 pause-café au milieu)

**Pour obtenir un congé  
 syndical**, écrivez avant  
 le 27 octobre 2025 à  
[sgiancane@sit-syndicat.ch](mailto:sgiancane@sit-syndicat.ch)



JAB  
 CH-1211 Genève 3  
 P.P. / Journal

LAPOSTE

SIT INFO  
 CP 3135  
 1211 GENÈVE 3

### IMPRESSUM

Edition: syndicat SIT  
 Rédaction: Davide De Filippo  
 Mise en page: Stéphane Hernandez,  
 Police de caractère Adelle et Adelle Sans  
 par TypeTogether

### Collaboration régulière

Clara Barrelet, Valérie Buchs, Manuela Cattani, Jérôme Chapuis, Équipe Chômage, Ignace Cuttat, Clément Dubois, Davide De Filippo, Sarah Destanne, Mirella Falco, Jean-Luc Ferrière, Sandra Froidevaux, Thierry Horner, Alice Lefrançois, Martin Malinowski, Massimiliano Masini, Nicole Moser, Ximena Osorio Garate, présidence du SIT, Julien Repond.

### Impression

Ediprim SA, Bienne  
 Tirage: 11 500 exemplaires  
 Paraît 7 à 8 fois par an  
 Bulletin adressé aux membres du syndicat SIT



Reproduction d'articles autorisée  
 et souhaitée, mais seulement avec  
 mention complète de la source.

SITinfo accepte volontiers les contributions  
 des membres, pour autant qu'elles portent  
 sur l'activité syndicale au sens large et soient  
 conformes aux principes généraux du SIT.